



PROGRAMME

Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

TAPSA



PROGRAMME TAPSA SAHEL

NOTE SYNOPTIQUE DU PROJET TAPSA - FONGS

1. Contexte et justification du Projet

Les effets des changements climatiques, combinés à une forte croissance démographique (plus de 9 milliards d'habitants dans le monde d'ici 2050) entraînent une pression accrue sur les ressources, alors que 815 millions de personnes souffrent encore de la faim. Parmi eux, 60% de paysans et de paysannes souffrent des effets pernicioeux du modèle agro-industriel dit « conventionnel », fondé sur des logiques productivistes d'exploitation et non de gestion des ressources.

Ce modèle a aujourd'hui largement montré ses limites: dépendances aux intrants chimiques et aux énergies fossiles, dégradation de la base productive, de l'environnement et perte de biodiversité, insécurité alimentaire et nutritionnelle, etc.

Pour faire face à cette évolution régressive, le modèle d'agriculture durable vers lequel le contexte actuel incite et pour lequel opte le mouvement paysan est fondé sur l'agroécologie paysanne. La FONGS adhère entièrement à cette option et le promeut en tant que fondement des systèmes de production durable des exploitations familiales. A l'instar de plusieurs pays du Sahel, les autorités du Sénégal ont également clairement manifesté la volonté politique d'inscrire dorénavant les politiques agricoles dans l'esprit d'une transition agroécologique porteuse de progrès économique et social.

C'est dans ce sens qu'avec l'appui financier de l'AFD, le projet TAPSA Sahel a été lancé avec comme objectif général de contribuer à la souveraineté alimentaire au sein des territoires, en appuyant une dynamique de mobilisation et de renforcement des paysans, paysannes et des acteurs de la société civile engagés pour une transition vers l'agroécologie.

Dans le cadre de ce projet TAPSA, la FONGS avec l'appui de ses partenaires accompagnent d'une part, deux OP (Union Orkadiéré et Union Bantaaré) des départements de Matam et Kanel à renforcer durablement leur système de production et d'autre part, les collectivités territoriales concernées dans la gestion des ressources naturelles de leurs territoires.

2. Vision du Programme

D'ici cinq ans

- i. Les exploitations familiales des départements de Matam et Kanel renforcent leur résilience et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers des pratiques d'intensification Agroécologique qui intègrent de manière équitable les hommes et les femmes tout en impliquant davantage les jeunes générations ;
- ii. Les territoires s'engagent dans des dynamiques durables de transition agroécologiques impliquant les collectivités territoriales et les organisations de la société civile.

3. Stratégie de changement

Acteurs visés	Changements Visés
Exploitations Familiales	Renforcent leur résilience en s'engageant massivement dans l'amélioration durable de leurs systèmes de production et l'inclusion des femmes et des jeunes comme principaux leviers de leur viabilité et de leur durabilité
Collectivités Territoriales	- Ont une perception positive de l'agroécologie et de la transition agroécologique en tant que leviers du développement durable des territoires ; - sont en capacité de mettre en œuvre des plans de développement ou d'aménagement du territoire en vue d'un impact positif sur la préservation des écosystèmes et la promotion de systèmes alimentaires durables
Services Techniques et d'appui-conseil	- ont une représentation positive de l'agroécologie en tant que leviers de développement durable, - sont engagés dans l'accompagnement de proximité des exploitations familiales et des organisations socio-professionnelles de base dans le développement de pratiques agroécologiques adaptées.
Organisations de la Société Civile	Mutualisent leurs efforts et accompagnent les autres acteurs des territoires à promouvoir l'agroécologie à travers des dynamiques de transition agroécologique favorables à l'émergence de modèles agricoles et alimentaires et de gouvernance territoriale alternatifs aux modèles actuels.

4. Ligne d'action du Projet

La réalisation des changements passe par des activités structurées autour de trois lignes d'action complémentaires et en cohérence avec les composantes du programme TAPSA. Ces lignes d'actions sont :

1) Soutien et promotion d'initiatives alternatives au système agricole et alimentaire conventionnel
- Promotion des innovations agroécologiques dans des exploitations familiales pilotes et appui à la démultiplication de ces innovations à travers un mécanisme d'échange de paysans à paysans et des campagnes de communication sociale; - Mise en place d'un cadre d'appui accompagnement de proximité des EF ; - Renforcement du pouvoir économique des femmes ; - Promotion des actions communautaires de gestion des ressources naturelles en partenariat avec les collectivités territoriales
2) Animation d'une dynamique collective pour promouvoir et défendre l'agroécologie paysanne comme vecteur de transformation écologique, économique et sociale
Renforcement des capacités d'analyse et d'action des organisations de la société civile en vue de l'accompagnement des dynamiques locales et territoriales en matière de transition agroécologique et de gouvernance territoriale. Les ONG, organisations communautaires de base, associations, organisations paysannes, communicateurs en sont les principales cibles
3) Suivi évaluation et gestion des connaissances
Ligne d'action transversale qui porte sur les activités de socialisation du projet, de mise en place des dispositifs de suivi, d'évaluation et de gestion des connaissances

5. Durée du Projet

Le projet est prévu pour une durée de 48 mois, à compter d'Aout 2022.

6. Bénéficiaires du Projet

- ☞ 20 exploitations familiales pilotes des deux OP (Union Orkadiéré et Union Baamtaré)
- ☞ 4 initiatives communautaires de Gestion des ressources naturelles
- ☞ 120 Femmes (Jeunes filles incluses) réparties entre Union Orkadiéré et Union Baamtaré